

SOMMAIRE

CSEE extraordinaire : CSEE extraordinaire : Bilan comptable 2025, rapport de gestion et d'activité (consultation)	1
Avancement du projet KARE (information)	2
Règlement intérieur DORM unifié (Consultation)	2
CSEE dédié CSSCT : Bilan HSCT2025 et PAPRIACT 2026 (consultation)	3
Les résolutions et vie du CSEE	3

Ce jeudi 25 juin a été une journée particulièrement chargée avec **trois réunions du CSEE**.

La première séance était dédiée à **l'approbation des comptes 2025**, présentés par l'expert-comptable, le trésorier et la secrétaire-adjointe.

La deuxième, le **CSEE ordinaire**, a porté sur deux sujets majeurs :

- Un point d'avancement sur le futur siège de la DORM, désormais nommé **KARE** ;
- La **consultation sur le nouveau règlement intérieur** de la DORM. La séance s'est conclue par les points habituels sur la vie du CSEE et les résolutions.

La troisième réunion concernait la **santé, la sécurité et les conditions de travail**, avec la présentation des bilans HSCT 2025 et du **PAPRIACT 2026**.

Lors du CSEE ordinaire, la **CFE-CGC** a fait une déclaration préalable pour dénoncer la position de la Direction Technique sur le **refus de remboursement des repas des techniciens** en déplacement. La Direction continue d'appliquer une règle des « 15 minutes » qui n'est prévue par **aucun texte**. Face à cette interprétation que nous contestons, la CFE-CGC a **saisi l'Inspection du travail**, qui devra trancher.

Le CSEE fait une pause en juillet. **Prochaine séance : 27 août 2026.**

CSEE extraordinaire : Bilan comptable 2025, rapport de gestion et d'activité (consultation)

Bilan comptable 2025 : une gestion saluée par notre expert-comptable

Le cabinet comptable RYDGE a présenté aux élus le bilan 2025 du CSEE. Cette revue a permis d'examiner l'ensemble des mouvements financiers de l'année : bilan actif/passif, évolution des produits et charges, dépenses des ASC, budget de fonctionnement (AEP) et synthèse des activités. Le principal enseignement est clair : **la gestion du CSEE en 2025 est saine et rigoureuse**. L'expert-comptable a confirmé que toutes les **opérations sont correctement justifiées** et que toutes les dépenses respectent les missions du CSEE. Aucune anomalie ni irrégularité n'a été relevée. La synthèse financière montre un résultat de -131 k€ sur les ASC et un excédent de +59,7 k€ sur le budget de fonctionnement, soit un solde global de -71,7 k€. Pour autant, ce résultat ne traduit **pas une mauvaise gestion**. Comme l'a rappelé l'expert-comptable, il reflète un **choix assumé de redistribuer largement les prestations aux salariés**, rendu possible par la bonne santé financière du CSEE.

En 2025, **aucune difficulté de trésorerie** n'a été rencontrée et les comptes n'ont jamais été à découvert, preuve que **les réserves permettaient de soutenir ce niveau de prestations sans mettre en danger l'équilibre financier**.

La présentation a suscité plusieurs questions des élus, auxquelles l'expert-comptable a répondu précisément. **À l'issue des échanges, les comptes 2025 des budgets ASC et AEP ont été approuvés à la majorité.**

À noter : C'est la première fois depuis plusieurs années que **les comptes sont présentés dans les délais prévus**, c'est-à-dire en juin.

Vote : 14 POUR (CFE-CGC, FO et UNSA) ; 2 CONTRE (SUD) et 3 ABSTENTION (CFDT)

Rapport de gestion et le rapport d'activité : continuité des activités classiques

Le trésorier et la secrétaire adjointe ont présenté leurs rapports de gestion et d'activité. Comme chaque année, plusieurs prestations rencontrent un fort succès.

En 2025, les plus utilisées ont été :

- Chèques-vacances / CESU : 528 demandes (465 k€)
- Remboursements sur factures : 721 demandes (400 k€)
- Noël des salariés et des enfants : 125,3 k€
- Fête des mères et des pères : 52,9 k€
- Événements festifs : 46 k€

Ces chiffres montrent l'intérêt constant des salariés pour les prestations du CSEE et confirment **la volonté du bureau de maintenir une politique sociale attractive et adaptée aux attentes**.

Les deux **rapports** sont **approuvés majoritairement**. Vote : 14 POUR (CFE CGC-Orange, FO et UNSA) ; 2 CONTRE (SUD) et 3 ABSTENTION (CFDT)

Analyse de la CFE-CGC

Pour la CFE-CGC Orange, un **bon bureau** de CSEE est avant tout un bureau au service des salariés, qui **choisit de redistribuer au maximum les moyens disponibles pour soutenir leur pouvoir d'achat**.

Avancement du projet KARE (information)

Projet du nouveau siège social (KARE) : sur les rails

La Direction a présenté aux élus l'avancement du projet du **futur siège social KARE** (ex-BERTEL).

Ce bâtiment sera situé à environ 900 mètres du site actuel du Chaudron, dans un ensemble immobilier mixte. Orange y occupera les 1er et 2e étages, et le site regroupera les équipes de Champ Fleuri, du Chaudron et une partie de la DT Rivière des Pluies, soit environ 400 salariés.

Les travaux ont déjà commencé et sont bien visibles. Le planning est consolidé, avec **une livraison prévue en juin 2027**. Le dossier inclut un calendrier prévisionnel d'emménagement, une synthèse des groupes de travail et des vues 3D des futurs espaces. Les salariés ayant participé aux ateliers expriment peu de craintes, mais beaucoup de questions, et semblent prêts à s'approprier le projet dès qu'ils pourront mieux se projeter.

Selon le porteur de projet, **le bâtiment s'inscrit dans une démarche RSE ambitieuse**, avec des objectifs élevés en matière de performance environnementale et de sobriété énergétique, présentés comme inédits à La Réunion.

Règlement intérieur DORM unifié (Consultation)

Un règlement intérieur (RI) : défiance générale des élus, copie à revoir

La Direction a présenté un **nouveau règlement intérieur** destiné à l'ensemble du **périmètre DORM**, y compris la Direction Entreprise. Ce texte remplacera tous les règlements actuellement en vigueur dans les différentes unités.

Un règlement intérieur doit fixer des règles claires pour garantir le bon fonctionnement, la sécurité et le respect au sein de la DORM.

Pourtant, **les élus ont exprimé de fortes réserves** : plusieurs articles sont jugés flous, imprécis ou trop ouverts à interprétation, donnant l'impression d'un **texte davantage orienté vers le contrôle et la sanction que vers un équilibre entre droits et devoirs**. Plusieurs demandes de clarification n'ont d'ailleurs pas été pleinement prises en compte.

La CSSCT partage ces inquiétudes et a également émis des réserves.

En 2025, nous sommes fiers d'avoir **répondu à toutes les demandes**, avec des **délais rapides**, tout en **redistribuant plus de 97 % des subventions**. Cette politique volontariste a été rendue possible grâce à **une gestion financière rigoureuse, sans jamais fragiliser l'équilibre du CSEE**.

Cette **gestion exemplaire** a été **saluée par l'expert-comptable**, qui n'a relevé aucune irrégularité et a souligné **la qualité du pilotage financier**. Une large majorité des élus a d'ailleurs approuvé les comptes 2025.

Notre priorité reste la même : **faire en sorte que chaque euro confié au CSEE profite au plus grand nombre, dans un cadre sain, transparent et durable**.

Et ce, n'en déplaît à ceux qui semblent toujours vouloir nous expliquer où se trouve le sud.

Les salariés et les représentants du personnel, notamment la CSSCT, sont régulièrement associés au suivi du projet. **Des visites de chantier sont prévues pour les ambassadeurs et les IRP**.

Un plan de communication plus large est annoncé pour le 2e trimestre 2026, incluant quiz, livret d'accueil, kit managers et groupes de travail sur les règles de vie et le parcours utilisateur.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange a voté pour ce projet d'envergure.

Ce point d'étape montre une avancée concrète : les travaux sont bien engagés et le pilotage du projet apparaît structuré et sérieux.

Nous soulignons que le projet tient compte des attentes des salariés et des recommandations de SECAFI. Les éléments présentés confirment aussi le respect du budget, sans dérive à ce stade.

La CFE-CGC Orange continuera de suivre ce dossier de près, en veillant au bien-être et aux conditions de travail des personnels concernés.

Une révision du texte apparaît donc nécessaire pour obtenir un règlement plus clair, plus équilibré et plus respectueux des droits des salariés.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange considère que **ce projet de règlement intérieur reste insuffisamment protecteur, juridiquement flou sur plusieurs points et déséquilibré**. Il multiplie les obligations pour les salariés **sans offrir les garanties nécessaires**, et laisse subsister trop de formulations pouvant être interprétées à leur détriment.

Nous regrettons aussi que les remarques formulées tout au long des échanges n'aient pas été réellement prises en compte. Dans ces conditions, le dialogue social n'a pas permis d'aboutir à un texte consensuel, ce qui explique la forte défiance exprimée par les représentants du personnel.

C'est pourquoi la **CFE-CGC Orange** a donné un avis **défavorable** à ce projet de règlement intérieur. Nous restons toutefois **prêts à reprendre les échanges pour aboutir à un texte plus clair, mieux sécurisé** juridiquement, équilibré et respectueux des droits et obligations de chacun.

Résultat du vote :

11 voix CONTRE (CFE-CGC et FO), 8 ABSTENTIONS (UNSA, CFDT et SUD)

Aucun avis favorable n'a été exprimé sur cette proposition de RI.

CSEE dédié CSSCT : Bilan HSCT2025 et PAPRI Pact 2026 (consultation)

La prévention des risques : une activité sous contrôle et correctement pilotée

Le bilan annuel SSCT 2025 montre une situation **globalement maîtrisée** et un pilotage sérieux de la prévention au sein de la DORM.

Les indicateurs sont satisfaisants : **aucun signal d'alerte, un nombre d'accidents stable** (principalement des accidents de trajet) et des taux de fréquence et de gravité à un bon niveau. Le PAPRI Pact 2026 confirme cette tendance : aucun nouveau risque majeur n'apparaît et **les actions restent centrées sur les risques déjà identifiés**, suivis de près par les deux préventeurs de la DORM.

Les moyens consacrés à la prévention restent importants : 792 k€ ont été mobilisés en 2025 sur l'ensemble du périmètre. Cela traduit une volonté claire de maintenir une politique de prévention active et de garantir un environnement de travail sûr.

Analyse de la CFE-CGC

Pour la CFE-CGC, la prévention (bilan HSCT et PAPRI Pact) est correctement gérée par les deux préventeurs de la DORM. Les indicateurs restent stables et dans une zone acceptable, et le processus est sous contrôle, ce qui motive notre vote favorable.

Vote : Pour 17 (CFE-CGC, FO, CFDT, UNSA) ; abstention 0 ; Contre 2 (SUD).

Les résolutions et vie du CSEE

Résolution sur les aides financières :

Cette résolution permet aux salariés d'utiliser la totalité ou partiellement leur tableau magique pour obtenir une aide financière exceptionnelle. Les dossiers doivent obligatoirement être gérés par l'assistante sociale. Cette résolution, **déjà appliquée par le bureau**, vient simplement **poser un cadre formel sans changer l'esprit ni imposer une nouvelle orientation**.

Vote : POUR : 19/19

Nous ne sommes pas favorables à une ouverture en mars, car les salariés attendent traditionnellement l'accès aux prestations dès le début de l'année.

La résolution a donc été majoritairement rejetée.

Vote POUR : 8 (SUD, UNSA, CFDT), CONTRE 11 (CFE-CGC et FO)

Les autres sujets :

- ✓ Remplacement d'un RP CFE-CGC. Vote 19/19
- ✓ Refonte du site du CSEE : le site du CSEE fait peau neuve ; changement de la charte graphique en cours de finalisation, ce nouvel univers s'adaptera aux supports mobiles et tablettes.

Résolution sur la possibilité pour un salarié de pouvoir demander ses prestations jusqu'au 28/02 de l'année N+1 :

Cette demande aurait un impact négatif sur l'ouverture des prestations de l'année N+1.

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE DE LA DORM	Vos Élus CSE : Jean-François Payet : 0692 00 45 57 Ingrid Dobaria : 0693 21 85 16 Sylvain Gadiollet : 0692 01 62 50 Sinda Buchle : 0692 09 75 71 Jean-Michel Maillot : 0692 074 074 Mariame NAHOUDA H. : 0639 40 93 99 Raphael Erudel : 0692 29 83 66 Vanessa Moinache : 0693 21 96 33 Audrey Willette : 0692 07 05 51	Prochain CSEE : 24 août 2026 <i>Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ? Rejoignez-nous !</i> Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange Ou cliquez ici
CHOISISSEZ CEUX QUI AGISSENT ! Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : DO Réunion-Mayotte www.CFE-CGC Orange.org abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC tous vos contacts : 		